

Réunion du Mercredi 2 novembre 2016 à 18h30

Présents : M. Jacquet·R, M. Dodré·G, Melle Trujillo·A-S, Mme Paux, M. Mondot, M·Willkomm·

Absents excusés : Mme Carlier·A, Mr Bonnel L, Mme Ledoux

Approbation du Procès-Verbal de la dernière réunion à l'unanimité·

1) Compte rendu des délégués

SISCO : Une réunion entre les maires des communes (anciennes du RPI) a eu lieu. L'ordre du jour concerne notamment : un éventuel excédent de fonctionnement du SISCO, un rendez-vous a été pris avec le Trésorier pour voir comment démarrer le nouveau budget SISCO Haute Somme sans cet excédent. Une délibération pourra être prise pour réduire le dernier titre de cotisation·

- Une embauche en CUI concernant une personne en mobilité réduite avec CAP EMPLOI pour le fonctionnement du centre aéré et de la cantine scolaire. Il s'agit d'un contrat de 20 heures avec une prise en charge de 80 %·

- Le fonctionnement de la cantine : après un essai non concluant avec deux services à des horaires différents au niveau de la cantine de Roisel, une solution à cette problématique avec un accord de la municipalité de Roisel est trouvé afin d'aménager l'espace jeunesse pour un second service de restauration. Une séparation entre les petits, tous petits et l'élémentaire est mise en place·

2) Contrat de M. Franck PIERRU

Le contrat de trois ans de notre agent communal se terminant le 31 janvier 2017, nous devons trouver une alternative. En effet, à la fin des trois années nous ne pouvons pas renouveler ce contrat aidé. Les emplois d'avenir sont pour l'instant suspendus, les CUI-CAE sont quant à eux réservés en priorité aux personnes handicapées. La première hypothèse est de remplacer l'emploi d'avenir par un CUI CAE (base d'un contrat de 20h subventionné en partie par l'état) La priorité sera donnée à un jeune du village si il remplit les conditions d'accès à un contrat aidé·

Seconde hypothèse : les offres de services en espace vert grâce aux chantiers de réinsertion. Nous attendons la tarification·

3) Recensement INSEE 2017

Une formation aura lieu le 21 novembre 2016 à BELLICOURT afin d'expliquer le fonctionnement du recensement dans notre commune qui se déroulera entre le 15 janvier et le 15 février 2017. Mme Isabelle PAUX sera la coordinatrice du recensement.

Pour ce faire, nous devons recruter un agent recenseur, rémunéré à la hauteur de 327 euros. Nous étudierons toutes les demandes.

4) Problèmes "Éoliennes"

M. Gaëtan DODRÉ en charge du projet nous fait part du retour des questionnaires par nos administrés. Après un nombre important d'échange de mails et d'appels le responsable expertise de la société MAIA EOLIS nous informe qu'un antenniste effectuera une visite chez les riverains concernés le 19 octobre 2016 afin d'effectuer un diagnostic. Nous avons indiqué à la société que nous allons contacter la presse ainsi que de déposer plainte si rien n'est fait. Si le problème de réception TV lié aux éoliennes persiste nous continuerons d'insister auprès de MAIA EOLIS.

Concernant les nuisances sonores, des mesures acoustiques sont toujours en cours. Nous avons fait une demande afin de consulter l'étude d'impact réalisée avant l'implantation du parc éolien.

Après étude du dossier, M. DODRÉ constate que dans plusieurs témoignages la plantation d'arbres entre les éoliennes et les habitations les plus proches est également envisageable afin de réduire l'impact acoustique à long terme.

5) Présentation convention FDE et convention délégation travaux SIAEP

Les travaux d'effacement de réseaux initialement prévus pour le mois de novembre 2016 connaissent un retard en raison d'une convention entre le SIAEP et la commune demandée par le syndicat d'eau concernant la tranchée commune.

En effet, la SIAEP nous demande une somme de 26 000 € non chiffrée dans le devis initial de la FDE. Nous avons demandé une nouvelle étude. La FDE ne pourra pas prendre en charge l'intégralité de la tranchée, mais uniquement le démarrage ou le débouchage.

Nous avons jusqu'au 1 février 2017 pour commencer les travaux afin de ne pas perdre les subventions.

6) Mise en place du 11 novembre

Les habitants de la commune ainsi que le conseil municipal sont invités à la cérémonie qui se déroulera le vendredi 11 novembre 2016 à 11h00 au monument aux morts. Un vin d'honneur aura lieu comme chaque année à la salle de motricité après la cérémonie.

7) Achat de tables et de bancs

Après étude de différents devis, M. DODRÉ a retenu l'offre de GAMM VERT pour l'achat de 10 tables et de 20 bancs. Cet investissement était nécessaire pour tous les événements qui ont lieu dans notre commune.

8) Organisation arbre de Noël 2016

Suite aux retours des inscriptions 20 enfants sur les 25 inscrits dans la commune (entre 0 et 11 ans) seront présents.

Au programme : Un spectacle offert par l'association Hervilly-Montigny Loisirs ainsi que la distribution de cadeaux offerts par la commune.

En ce qui concerne les aînés de la commune, la distribution des colis ainsi que des bons d'achats seront distribués le 17 et 18 décembre 2016. Un colis sera également offert à notre secrétaire ainsi qu'à notre agent communal. A noter l'implication de Mme CARLIER, Mme PAUX, et Mme TRUJILLO dans cette organisation.

9) Questions diverses

Stationnement : Une dernière mise en garde a été faite au sujet du stationnement au carrefour du tilleul dans Hervilly qui empêche une visibilité optimale pour les conducteurs.

Téléthon : La commune contribuera à la hauteur de 150 euros en faveur du Téléthon 2016.

Camion de betteraves : Nous constatons qu'en raison de la déviation à Roisel, les camions de betteraves circulent dans le chemin de la vallée à Hervilly tout en étant chargés ! Un contact avec la sucrerie de Saint-Emilie a été pris pour évoquer et arrêter ce problème qui détériore le chemin.

Association Hervilly Montigny Loisirs : Soirée Beaujolais : Les inscriptions sont terminées car le maximum de 150 personnes est atteint. Pour rappel cette soirée se déroulera le samedi 19 novembre 2016 dans la salle des fêtes de Roisel.

Repas des aînés : Le repas aura lieu cette année le dimanche 18 décembre 2016 dans la salle de motricité à Hervilly. M. VAN COPPENOLLE sera le traiteur du repas. Le repas sera offert par l'association pour les habitants de la commune à partir de 60 ans.

La séance est levée à 20h30